

La sélection de l'Opinion

Finance durable

SUPPLÉMENT DE L'OPINION N° 1646 DU 4 DÉCEMBRE 2019 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT



SIPA PRESS

« Plus question d'attendre, c'est une chance! »

Pionnier de l'analyse extra-financière, qui intègre les critères environnementaux et sociaux, Stéphane Voisin, chercheur et enseignant, dirige le programme « Finance durable » à l'Institut Louis-Bachelier. Il est le coauteur de *Detox Finance* (éditions Eyrolles, 2019), un essai qui passe en revue les débats et les innovations qui agitent et transforment le monde de la finance.

Comment définir la finance durable?

La finance durable est un concept qui fonctionne sur deux jambes. La plus ancienne consiste à intégrer les enjeux environnementaux et sociaux dans les critères de gestion du risque financier. En France, cette pratique va plus loin que l'investissement socialement responsable (« ISR ») apparu il y a vingt ans avec la naissance des premiers fonds et agences de notations spécialisés comme Vigeo, car elle vise la matérialité financière des critères environnementaux et sociaux et de gouvernance (les « ESG »). Aujourd'hui, tous les grands acteurs s'y sont mis, car il est avéré qu'une catastrophe naturelle, par exemple, peut faire vaciller toute une économie.

L'intégration des critères sociaux et environnementaux dans la gestion du risque financier est-elle à présent acquise?

Quelques pans manquent encore à l'édifice. Les banques centrales commencent à peine à appliquer l'analyse extra-financière à leurs propres risques. En Europe, pour la première fois l'année dernière, la Banque centrale des Pays-Bas a effectué ses tests de résistance au stress climatique et a analysé les conséquences d'une montée brutale des eaux. Néanmoins, la donne pourrait vite évoluer. Début novembre, en prenant les rênes de la Banque centrale européenne, Christine Lagarde a indiqué que le changement climatique serait l'une des priorités de l'institution pour la gestion de ses risques.

Sur quelle autre jambe repose la finance durable?

Il s'agit de la contribution des banques au financement de la transition écologique et plus largement aux objectifs de développement durable. Cet aspect est beaucoup plus récent. L'élan décisif date de l'Accord de Paris de décembre 2015 qui enjoint les acteurs à aligner l'ensemble des flux financiers sur l'objectif de maintenir le réchauffement climatique à 2°C. Les réponses du secteur financier à cette injonction sont variées. La plus récente date du sommet Action Climat de l'ONU à New York de septembre 2019 avec le lancement des « Principes pour une banque responsable » qui insistent sur la notion



STÉPHANE VOISIN
Chercheur et enseignant

de contribution positive ; le secteur s'engage à aller au-delà de l'objectif de neutralité carbone [compenser les émissions produites par un secteur en les réduisant ailleurs].

Mais le financement durable ne date pas d'hier...

En effet. La dynamique actuelle provient notamment de l'impulsion des « Principes for Responsible Investment » (PRI) ou « Principes pour l'investissement responsable » lancés en 2006 à l'initiative de Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU. Leurs signataires représentent plus de 80 000 milliards d'actifs sous gestion dans le monde, [soit 2 232 membres à fin 2018, en progression de 21 % sur un an].

Dès lors, peut-on parler d'industrialisation de la finance durable?

Concernant l'intégration des critères sociaux et environnementaux

dans la gestion du risque financier, c'est une réalité qui dépasse le secteur financier : les assureurs et les grandes entreprises ont adopté l'analyse extra-financière. En revanche, l'aspect « contribution positive » est balbutiant.

Comment expliquez-vous cette lenteur?

Une question majeure demeure, qui est loin d'être tranchée : faut-il concentrer l'effort de contribution positive sur des instruments financiers existants ou bien créer des flux de financement nouveaux et différents ? Dans la première hypothèse, le résultat n'est pas garanti. Il dépendra de la capacité des entreprises ciblées et de leurs actionnaires à convertir l'afflux de capitaux en investissements verts et durables. Mais les banquiers centraux redoutent un effet pervers : la création d'une bulle financière verte. Dans la seconde hypothèse, l'impact est assuré et additionnel. Des alternatives sont à l'étude à travers

des mécanismes de dette responsable, l'investissement direct dans des infrastructures ou l'essor du crowdfunding... Reste enfin le verrou des perceptions. Beaucoup de financiers considèrent toujours que les projets durables sont plus risqués que les produits plus classiques. Or, c'est sans doute faux sur le moyen/long terme. La finance solidaire nous en fournit la preuve. Son rendement est faible mais avec un moindre risque, et un impact social très fort. Le problème est sa mise à l'échelle car il s'agit encore d'un marché microscopique.

Le secteur financier peut-il s'offrir le luxe d'attendre encore ?

Non et c'est sans doute sa chance. L'alerte du GIEC est sans appel : si dans les dix prochaines années, le secteur financier n'a pas investi massivement dans la transition écologique pour combler le déficit de capitaux, la bataille climatique sera perdue.

Interview Mériadec Raffray

La place financière française, fer de lance de la transition écologique

DEPUIS 2015, LA PLACE DE PARIS est devenue l'un des fers de lance, au niveau international, de la lutte contre le changement climatique, et année après année, elle ne cesse de renforcer ses engagements. En juillet 2019, sous l'égide de Paris Europlace, les acteurs financiers ont rappelé leur volonté collective d'agir avec une série d'engagements complétant leurs actions individuelles : adoption d'une stratégie charbon avec un calendrier de désengagement global, création d'un observatoire des réalisations et des actions de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable, poursuite de travaux méthodologiques, en lien avec les autorités, sur l'évaluation de l'exposition des portefeuilles aux risques climatiques, etc.

Ces mesures renforcent les politiques audacieuses déjà mises en œuvre par les banques françaises en faveur de la transition énergétique : dynamisme des grands projets « climat » (éolien, solaire...), partenariats Nord/Sud,

développement de solutions innovantes pour tous les projets « verts » de leurs clients (particuliers, entreprises, collectivités territoriales, Etats), distribution des produits d'épargne labellisés « environnement »... Cette large gamme de solutions permet aux banques françaises d'être présentes sur tous les types de projets, du financement d'infrastructures durables à celui de la rénovation thermique des logements individuels.

Energies renouvelables.

Concrètement, en 2018, 37 milliards d'euros de financements ont été consacrés aux énergies renouvelables par les six grandes banques françaises (Crédit agricole, BNP Paribas, BPCE, Société générale, Crédit Mutuel, La Banque postale), soit une hausse de

41 % en deux ans, 15 milliards d'euros d'épargne réglementée ont été utilisés pour financer des travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments anciens. Au premier semestre 2019, les banques françaises ont permis à la France d'être le premier pays émetteur d'obligations vertes (15 milliards de dollars), soit plus de 14 % des émissions mondiales. Aujourd'hui, les grands projets d'énergies renouvelables trouvent des financements.

Pour parvenir à tenir les objectifs de l'Accord de Paris, les banques françaises mettent l'accent sur l'accompagnement de leurs clients dans le cadre de la transition énergétique en cours. En effet, c'est en emmenant tout le monde, entreprises, particuliers, sur les projets verts, que l'on réussira la transition écologique. C'est ainsi que les banques préparent un avenir plus vert dans un présent plus responsable.

Benoît de la Chapelle-Bizot

Directeur général par intérim de la Fédération Bancaire Française (FBF).



DR

Avec Business for Inclusive Growth, les entreprises changent d'échelle dans l'action solidaire

LES CHIFFRES DE L'OCDE DRESSENT UN constat clair : les fruits de la croissance n'ont pas bénéficié à tous. La montée des inégalités se traduit dans différents domaines - écarts économiques en termes de revenu et de patrimoine, écarts sociaux et territoriaux en termes d'égalité des chances ou de qualité de vie - et elle affecte l'immense majorité des citoyens. Le pouvoir d'achat, par exemple, n'est pas qu'une préoccupation pour les catégories les moins aisées. En 2016, près de 50 % des ménages de la classe moyenne rencontraient des difficultés à « boucler les fins de mois ».

Le secteur privé a un rôle important à jouer dans la lutte contre les inégalités. Pour les entreprises, il s'agit à la fois d'une question de valeurs et d'une question d'intérêt. Les inégalités sapent la croissance économique, la confiance des ménages et les opportunités d'investissement. Cela réduit également les perspectives commerciales des entreprises. Beaucoup d'entre elles s'engagent déjà de manière concrète. Citons à ce titre l'action de Legal & General en faveur des sans-abri, de Danone en faveur d'une nutrition saine pour les mères et les enfants en bas âge ou de Schneider pour promouvoir l'accès des foyers les plus pauvres à l'énergie. Mais pour transformer réellement nos modèles de société, l'action doit changer d'échelle et devenir plus efficace.

Impact social. La plateforme « B4IG » (« Business for Inclusive Growth »), pilotée par l'OCDE et Danone, compte atteindre cet objectif de deux manières : par un meilleur alignement entre le rendement financier et l'impact social/environnemental des entreprises ; et par un meilleur alignement des initiatives publiques et privées en faveur d'une croissance inclusive et solidaire. Dans les deux cas, la présence de l'OCDE constitue une garantie de rigueur, de qualité et de responsabilité.

Notre expertise permettra de mieux évaluer l'impact réel de l'action des entreprises, de changer la manière dont on mesure la performance et de récompenser ainsi les bonnes pratiques. Ce que nous faisons déjà au niveau des pays, à travers l'agenda du bien-être et les mesures de la croissance au-delà du PIB, nous pouvons maintenant le faire pour les entreprises. De même, notre expérience en matière de coopération internationale peut servir de pont entre deux mondes : celui de l'entreprise et celui des décideurs publics.

Action inclusive et solidaire. Changer d'échelle, cela passe aussi par des outils et modèles de financement qui soutiennent et amplifient l'action inclusive et solidaire. De ce point de vue, l'argent reste l'un des nerfs de la guerre. La « finance durable » est une activité récente, mais le potentiel est là. On estime qu'environ 500 milliards de dollars sont gérés par des fonds d'investissement à impact. Mieux mobiliser ces fonds et les orienter vers des projets dont l'efficacité est prouvée peut avoir un effet de levier énorme dans la lutte contre les inégalités. Les modes de financement mixte ont déjà fait la preuve de leur efficacité dans le contexte du développement international - un sujet que l'OCDE a beaucoup étudié.

La plateforme « B4IG » compte aussi s'engager sur cet aspect de la lutte contre les inégalités à travers son Forum de Financement de la Croissance Inclusive. Le Forum de Financement doit être un laboratoire pour le développement de la finance durable. S'appuyant sur les travaux de l'OCDE, il évaluera les grandes tendances de la finance à impact pour identifier les nouveaux besoins de financement et connecter les investisseurs avec les acteurs de la croissance inclusive.

Gabriela Ramos
Directrice de cabinet du secrétaire général de l'OCDE, sherpa pour les G7 et 20.



Jean-Laurent Bonnafé,
Administrateur Directeur général de BNP Paribas.

« L'URGENCE CLIMATIQUE EST UNE COURSE que nous sommes en train de perdre, mais nous pouvons la gagner », prévient Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU au Sommet sur le climat du 23 et 24 septembre derniers à New York. Son message a été reçu. 66 États se sont engagés à prendre des mesures pour tendre vers les 17 objectifs de développement durable (les « ODD ») édictés par les Nations unies. Des organisations non étatiques ont rejoint cet élan. Une dizaine de grandes régions, une centaine de villes et autant d'entreprises ont paraphé les ODD.

A cette occasion, quelques-uns ont été encore beaucoup plus loin : la veille, 45 dirigeants de grandes banques internationales célébraient le lancement des « Principes pour une banque responsable » - en anglais, les « Principles for Responsible Banking » (« PRB »). Elaborés dès 2018 à l'initiative d'un noyau de trente grandes banques pionnières en partenariat avec les responsables du volet financier du Programme des Nations Unies pour l'environnement (l'UNEP FI), les « PRB » ont fait l'objet d'une consultation mondiale publique pendant plusieurs mois, à laquelle

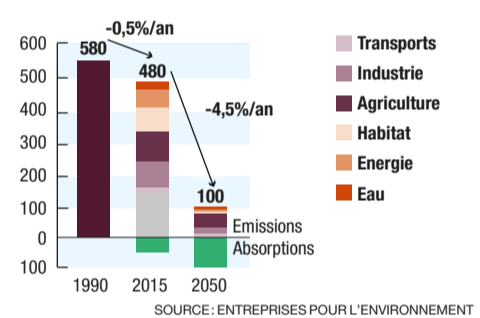
ont participé une centaine de parties prenantes de toute nature.

A New York, 130 banques de 49 pays ont adopté la version définitive. Les signataires totalisent 47 000 milliards de dollars d'actifs, soit environ un tiers des actifs bancaires mondiaux. Pour Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur général de BNP Paribas, une des trois grandes banques française du groupe à l'origine de cette initiative, « il s'agit d'un jalon pour l'industrie bancaire : elle s'est accordée sur un cadre unique pour intégrer le développement durable au niveau stratégique dans tous ses domaines d'activité ».

Feuille de route. Bien que non contraignants et dénués d'objectifs chiffrés, les « PRB » constituent, de l'avis d'experts, un « puissant moteur pour développer leur responsabilité sociale et environnementale ». Concrètement, cette feuille de route en six points « redéfinit le rôle et la responsabilité du monde bancaire », résume la Fédération Bancaire Française (FBF). **Un :** les signataires s'engagent à aligner leur stratégie commerciale sur l'Accord de Paris qui vise à stabiliser la hausse du réchauffement climatique à 2 °C d'ici 2050. **Deux :** ils s'emploieront à accroître leur contribution positive tout en diminuant leur impact négatif, et à publier des objectifs.

Trois : ils travailleront avec leurs clients pour privilégier les produits et services qui favorisent la « prospérité partagée » des « générations actuelles et futures ». **Quatre :** ils noueront des partenariats avec « l'ensemble

Emissions et absorptions de CO₂ (en MtCO₂e)



Neutralité carbone en 2050 : une révolution collective

SOUS L'ÉGIDE DE L'ASSOCIATION « Entreprises pour l'Environnement » (EpE) qui regroupe les grands noms de l'économie française, un groupe d'experts a « exploré » la faisabilité de l'objectif du Plan Climat lancé en 2017 par Nicolas Hulot, alors ministre de la Transition écologique. Bonne nouvelle, répondent les auteurs de l'étude baptisée ZEN (« Zéro Emission Nette ») 2050 : c'est encore possible « sans casser le dynamisme économique essentiel pour l'emploi et le niveau de vie, et sans renoncer à bien vivre ».

Mieux, les évolutions et changements nécessaires déboucheront sur des modes de vie plus sains, voire plus confortables qu'aujourd'hui. Mais tout dépendra, concluent-ils, de la capacité des trois communautés d'acteurs impliqués à comprendre qu'elles sont « solidaires » dans cette aventure. C'est « collectivement », insiste l'étude ZEN 2050, que les

entreprises, les pouvoirs publics et les citoyens doivent mettre en œuvre « les efforts significatifs que cette transformation va demander ».

Branle-bas généralisé. Une transformation ou plutôt une « révolution » : après avoir réduit ses émissions de 0,5 % par an ces vingt-cinq dernières années grâce à l'industrie, le pays devra passer à 4 % pendant les trente prochaines années. Selon l'étude, le déploiement massif des technologies actuelles suffira à généraliser les modes de vie actuels des consommateurs convaincus et pro-actifs. Cette mise à l'échelle devra commencer par un branle-bas généralisé : « Il faut mobiliser l'ensemble des Français et faire de la pédagogie. »

Les autorités montreront l'exemple. A l'international, elles devront favoriser l'importation des produits bas carbone et l'exportation des technologies françaises à la pointe

des parties prenantes de la société civile » pour intégrer et atteindre les objectifs de la société. **Cinq :** ils convertiront la gouvernance et la culture de leurs entreprises aux pratiques et buts du développement durable. **Six :** ils instaureront la transparence et l'autocontrôle.

En irriguant les banques à tous les niveaux, l'esprit des « PRB » devrait remodeler radicalement leurs pratiques. Ainsi, l'engagement à la transparence devrait soulager les collabo-

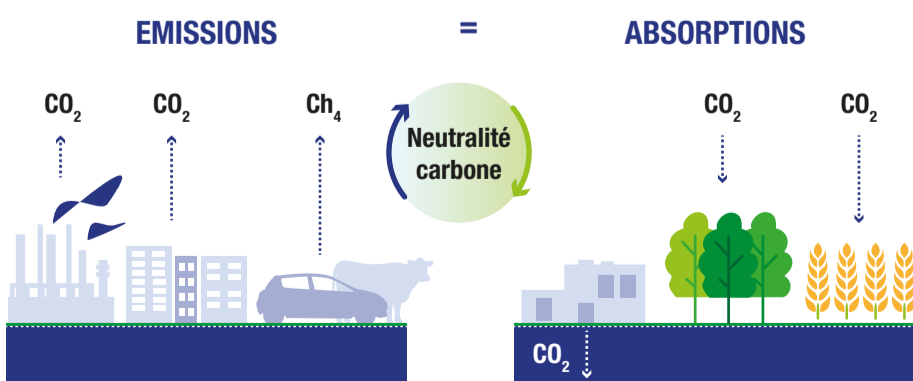
Cette nouvelle norme désamorçera la critique majeure faite aux banques en matière de développement durable : agir en fonction de leurs intérêts et non pour celui de la société

rateurs soumis à des pratiques internes divergentes des politiques officielles. Par ailleurs, cette nouvelle norme de la « soft law » bancaire désamorçera la critique majeure faite aux banques en matière de développement durable : agir en fonction de leurs intérêts et non pour celui de la société.

Un procès paradoxal pour un secteur pionnier. En 2003, il adopte les « principes de l'Equateur » qui l'engagent volontairement à prendre en compte les risques sociaux et environnementaux dans les financements de grands projets (les opérations supérieures à 50-100 millions de dollars). Comme cela concerne 5 % de son activité, le secteur adhère en 2006 aux principes pour l'investissement responsable (les « PRI ») de l'ONU. Ce nouveau guide couvre la moitié des actifs. Mais très vite, on reproche aux banques d'agir uniquement sous l'angle du risque bancaire, sans se préoccuper de l'impact positif et négatif de leurs activités sur la société. « Avec les PRB, c'est chose faite, soulignent leurs dirigeants aujourd'hui. Ce processus inclusif et universel pourra être adopté par n'importe quelle banque, quelles que soient sa localisation et sa taille. »

Mériadec Raffray

En 2050, la neutralité carbone, c'est atteindre l'équilibre entre nos émissions résiduelles et l'absorption du carbone



de ce défi. En matière de fiscalité domestique, elles pénaliseront les émissions de carbone et seront transparentes sur l'emploi du sur-

De 40 milliards d'euros par an, les investissements publics et privés pour la transition énergétique devront passer à 75 milliards en 2030, car les chantiers sont multiples et coûteux

croît des recettes. De 40 milliards d'euros par an, les investissements publics et privés pour la transition énergétique devront passer à 75 milliards en 2030, car les chantiers sont multiples et coûteux. Il faut que l'industrie accélère sa mue afin d'anticiper la hausse du prix du carbone.

La ville doit abandonner son modèle de l'étalement urbain « au profit de villes et villages plus denses et plus résilients ». Cela suppose d'améliorer leur attractivité par plus de services de proximité, une meilleure qualité du cadre de vie, la transformation des « mobilités » (la fin des véhicules tout thermiques), la rénovation écologique de l'habitat. Côté champs, l'agriculture devra généraliser les filières de qualité et accroître la biomasse transformable en énergie. Le corollaire sera l'accélération de la mutation des modèles de consommation alimentaire. Professeurs et publicitaires seront à la manœuvre pour gagner la bataille des idées et des perceptions.

M.R.

« Agir n'est plus une question d'image, c'est un choix stratégique »

ANALYSTE FINANCIER, responsable de la recherche sur le changement climatique chez BNP Paribas Asset Management, filiale de gestion d'actifs du groupe bancaire, **MARK LEWIS** est membre de la « Task Force on Climate-related financial Disclosures » (TCFD) ou « Groupe d'action pour la diffusion des informations financières relatives au climat », qui relève du Conseil de stabilité financière du G20.



MARK LEWIS
Responsable de la recherche sur le changement climatique chez BNP Paribas Asset Management

Comment les gestionnaires d'actifs intègrent-ils les nouveaux enjeux environnementaux et sociaux ?

Au sein de BNP Paribas Asset Management, je pilote une équipe d'une dizaine d'analystes spécialistes des ressources naturelles et des grands enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance - les critères « ESG ». Nous sommes au cœur de la mise en place de notre stratégie d'investissement durable. D'ici 2020, nos gérants d'actifs devront piloter l'intégralité de leur portefeuille non plus seulement à partir des traditionnels critères de performance financière, mais aussi en fonction des objectifs ESG. Nous avons acquis la conviction qu'à moyen-long terme les investissements compatibles ESG produiront de meilleurs rendements que les autres.

Est-ce une conversion ex nihilo ?

Pas tout à fait, mais cette bascule est d'une ampleur colossale et inédite. Depuis dix ans environ, nos « investissements socialement responsables » (« ISR ») représentent environ 10 % de nos actifs, soit 40 milliards d'euros. Fin 2020, la totalité sera soumise à notre grille ESG, soit environ 440 milliards d'euros. Ce n'est plus une question d'image, c'est un choix stratégique. Il est étayé par les travaux de nos analystes experts en développement durable

et conforté par le changement d'esprit actuel dans les marchés financiers : à l'avenir, les actifs compatibles ESG seront plus performants que les autres.

Des filières économiques entières privées pourraient-elles en mourir, faute de capitaux ?

Il est clair que dès 2020, nous n'investirons plus dans la filière du charbon. Il n'y a aucun espoir que cette matière première fossile puisse un jour être en accord avec les objectifs ESG. De même, nous avons des politiques sectorielles sur le tabac, l'amiante et les armes controversées. Ces décisions résultent d'un processus

annoncé dès 2015, après l'Accord de Paris sur le climat.

Quelles sont vos priorités en matière d'ESG ?

Nous déployons trois volets : l'environnement, la transition énergétique, l'égalité au plan humain et social. Par exemple, nous serons attentifs à la présence des femmes dans les directoires. Si elles représentent moins d'un tiers des membres, cela impactera leur score ESG. L'engagement actionnarial est une des manières d'influencer.

Ecarter-vous les entreprises au score ESG trop faible ?

L'exclusion doit rester l'exception. Pour contribuer au changement de la donne climatique, à l'instar de la philosophie des Accords de Paris, nous prôtons l'engagement et l'accompagnement sur le moyen-long terme. Nous fixons des objectifs ESG et nous dialoguons avec nos clients pour les inciter à s'y conformer. Après une phase d'observation, nous tirons le bilan et prenons alors les décisions qui s'imposent.

Vous produisez aussi des données qui font autorité en matière de finance durable...

Effectivement. Notre ambition est bien de hisser BNP Paribas Asset Management au rang des voix qui font autorité en matière de finance durable. Il y a trois mois, nous avons diffusé une étude qui a fait grand bruit. Nous y démontrons la compétitivité économique supérieure à moyen-long terme des moteurs

« Il est clair que dès 2020, nous n'investirons plus dans la filière du charbon. Il n'y a aucun espoir que cette matière première fossile puisse un jour être en accord avec les objectifs ESG »

alimentés par l'électricité d'origine solaire et éolienne par rapport aux blocs diesel dans le secteur du transport routier. Il faudrait que le prix du baril chute à 20 dollars dans dix ans pour infirmer cette équation. Une hypothèse improbable.

Quels sont les axes prioritaires de la recherche ?

Nous nous efforçons de rattraper notre retard concernant les impacts du changement climatique sur notre capital naturel, à commencer par la biodiversité. Nous commençons à peine à prendre en compte cet aspect dans les critères de performance financière. Or, ils sont majeurs. Nos experts multiplient les conférences pour démontrer que les sociétés ne respectant pas leur environnement naturel sont des valeurs risquées. Agriculture, industrie agroalimentaire, exploitants forestiers et miniers : de nombreux secteurs sont concernés. Pour étayer nos travaux, nous travaillons étroitement avec les ONG et les entreprises, comme le groupe Danone, concerné au premier chef.

Interview Mériadeck Raffray

Les promesses du marché silencieux des crédits carbone volontaires

DEPUIS 2005, l'Europe soumet les gros émetteurs de carbone à des plafonds revus chaque année à la baisse. Cette contrainte est adossée à un marché réglementé, où bons et mauvais élèves s'échangent des droits à polluer ou quotas. En France, la majorité des grandes entreprises y échappe. Elles contribuent néanmoins volontairement, et pour une part croissante, à réduire leur empreinte carbone. Non seulement elles traquent leurs propres émissions, mais comme cela prend du temps et qu'il existe des seuils planchers, elles se sont mises aussi à financer des projets destinés à éviter ou à piéger les émissions de CO₂ ; en contrepartie, elles reçoivent des crédits carbone avec lesquels elles compensent leurs émissions résiduelles. Une stratégie volontaire qui devrait leur permettre d'atteindre la neutralité carbone vers 2025-2030, estiment les experts. Soit bien avant 2050, l'échéance fixée par la France.

Cette stratégie a vraiment démarré en 2010, quand les sociétés de plus de 500 personnes se sont vues contraintes de réaliser leur bilan carbone, et que les méthodologies de calcul des émissions se sont affinées. Devenu la référence, le protocole « Green House Gaz » distingue trois sources d'émissions : les bâtiments et leurs installations spécifiques, comme les serveurs informatiques ; les collaborateurs (les voyages d'affaires, par exemple) ; les portefeuilles clients.

Risque réputationnel. Un des freins à l'instauration de plafonds était lié à la détection et l'analyse de l'efficacité des projets de compensation. Les arnaques à la TVA sur le marché réglementé des quotas carbone ont accru la méfiance des entreprises face au risque réputationnel. Difficulté supplémentaire, 95 % des projets ont émergé dans l'hémisphère sud, où les marges de progression sont considérables. Deux certificats internationaux ont fini par s'imposer : le Voluntary Gold Standard et le Verified Carbon Standard. Tous deux valident l'efficacité des alternatives disponibles : la séquestration de carbone, via les projets forestiers et agricoles, et l'évitement, par la production de biogaz, de biomasse ou d'énergies renouvelables.

Avec l'Accord de Paris en 2015, la demande des entreprises a vraiment décollé. Depuis trois ans, le nombre de crédits détruits après compensation a bondi, comme en témoignent les registres Markit et APX des possesseurs de crédit. La tendance est appelée à s'accroître. Consciente de l'urgence climatique, la France a inauguré en avril le « label bas carbone » pour certifier les projets forestiers et agricoles de séquestration du CO₂ dans l'Hexagone. Les trois premiers ont été validés dans les Landes.

Parallèlement, un nouveau type d'intervenants apparaît sur le marché « silencieux » des crédits carbone volontaires, régi par une centaine de traders dont l'intérêt est de faire monter les prix. Les premiers mécanismes de désintermédiation ont vu le jour.

Lancée fin 2018, la plateforme numérique ClimateSeed propose des crédits au prix fixé par les porteurs de projets. Sa plus-value consiste à sélectionner les projets certifiés qui génèrent de surcroît des « externalités positives » au sens des 17 objectifs de développement durable édictés par l'ONU. Une demande de plus en plus forte des entreprises, soulignent leurs fondateurs. Ils réinvestissent l'intégralité des bénéfices dans le développement, selon les canons du « social business ». Un cercle vertueux, en somme.

M.R.

Microfinance : pourquoi le domaine des possibles s'élargit

LA MICROFINANCE N'EST PAS, comme beaucoup le croient, la première tentative d'offrir un accès aux services et produits financiers aux populations les plus défavorisées et exclues du système bancaire. Comme souvent, la modernité plonge ses racines dans l'histoire ; en l'occurrence le Mont-de-piété, la tontine ou encore les coopératives. Mais quand le professeur Muhammad Yunus réalisa ses premières expériences dans les années 1980 dans la ville de Jobra au Bangladesh, l'un des pays les plus pauvres du monde, il ne se doutait pas que ce crédit de proximité aurait un essor mondial. Lui qui voulait « libérer les rêves des hommes et aider le plus pauvre d'entre les pauvres à parvenir à la dignité » serait le père de la première institution de microfinance : la Grameen Bank. Son objectif était de pallier l'incapacité du système bancaire à prendre en charge les populations pauvres. Quarante ans plus tard, l'expérience est devenue mondiale et les banques ont succombé à l'engouement.

Vraie industrie. Innovation financière majeure, le microcrédit prend le contre-pied de la logique bancaire traditionnelle. Les crédits, dédiés à une activité professionnelle, sont octroyés sans exiger la moindre garantie en contrepartie. Ce pari audacieux s'avère payant : on constate que les pauvres remboursent mieux que les traditionnels clients des banques. Le risque inhérent au modèle est maintenu sous contrôle souvent grâce au mécanisme de la responsabilité conjointe qui consiste à rendre solidaires les bénéficiaires d'un même groupe.

Au cours des années 1980-1990, une véritable industrie de la microfinance émerge. En Inde, des dizaines d'institutions de microfinances (les « IMF ») ouvrent. En Amérique du Sud, des réseaux se structurent (ACCION, WWB, Finca). En France, apparaît l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique). Le XXI^e siècle consacre le

microcrédit en octroyant le Prix Nobel de la paix à Muhammad Yunus en 2006. Selon le Baromètre de la microfinance 2019, il existe

Les institutions de microfinances ont un rôle essentiel à jouer dans la transition énergétique

aujourd'hui 916 institutions spécialisées qui totalisent un portefeuille de crédit de 124 milliards de dollars.

L'essor du microcrédit devrait connaître un nouvel élan. Cet outil s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement durable des grands acteurs de la finance. Et à l'inverse, les institutions ont besoin de banques pour les financer, car elles sont tenues à l'épargne et au marché interbancaire. Les financements accordés aux IMF par le groupe BNP

Paribas depuis trente ans ont soutenu indirectement 2,2 millions de personnes, parmi lesquelles 1,8 million de femmes. Les mêmes institutions soutenues par la banque affichent une performance sociale supérieure à la moyenne avec un score de 79 points sur 100, contre 64 en moyenne, dans la base de données Cerise qui audite la performance sociale d'environ 300 institutions spécialisées.

Il apparaît aussi de plus en plus clairement que ces organismes ont un rôle essentiel à jouer dans la transition énergétique. Par exemple, l'IMF peut inciter aux pratiques agricoles durables en contrepartie d'un taux d'intérêt bonifié, financer des mesures d'atténuation des risques climatiques, comme l'acquisition de citernes, de systèmes d'irrigation ou encore la plantation d'arbres. Née pour innover, la microfinance est encore loin d'avoir exploré le champ des possibles.

Alain Lévy

Responsable de la microfinance Asie & Amériques pour le groupe BNP Paribas.



DR

« L'Ascenseur », un immeuble pour l'égalité des chances

INAUGURÉ CET ÉTÉ à deux pas de la place de la Bastille, à Paris, cet immeuble héberge les 200 collaborateurs d'une vingtaine d'associations œuvrant à l'accès des jeunes à l'éducation, à l'emploi ou à la culture. Entretien avec **CLAIRE DE MAZANCOURT**, directrice générale de l'Institut de l'Engagement, l'une des chevilles ouvrières du projet.

L'Ascenseur illustre la force du collectif, expliquez-vous...

En effet. La vingtaine d'associations à but non lucratif qui ont rejoint l'immeuble poursuit un même objectif: l'égalité des chances pour les jeunes. Au rez-de-chaussée, l'espace est dédié aux rencontres et aux événements; ici, notre écosystème apprend à mieux se connaître. Et le projet n'aurait pas vu le jour sans le soutien d'un grand nom de la finance: la banque BNP Paribas.

Il est logé dans un bel immeuble haussmannien: un symbole?

L'image renvoyée par l'Ascenseur est importante. Ceux qui ont été défavorisés par la vie ou sont victimes de biais culturels doivent pouvoir se dire que le meilleur leur est aussi accessible!

Ces associations sont aussi concurrentes...

Toutes tentent de combler des lacunes de l'action publique et portent des valeurs communes. Certes, une certaine émulation apparaît lorsqu'il s'agit de convaincre des mécènes. À l'Ascenseur, chacune conserve son autonomie tout en partageant un petit coup de pouce. In fine, il profitera à tous les bénéficiaires de leurs programmes.

L'Ascenseur héberge l'Institut de l'Engagement que vous dirigez. Quelle est sa mission?

Nous sommes nés dans le sillage du service civique sur la base d'une idée simple. Les jeunes qui se révèlent dans le bénévolat au service de l'intérêt général ne voient pas leur potentiel valorisé. Il faut leur ouvrir des portes à la hauteur de ce potentiel. Chaque année, l'Institut en aide 3 000 à struc-



BAPTISTE FIRROLONI

L'Ascenseur a été inauguré en juin dernier dans le IV^e arrondissement de Paris.

turer leur projet et 700 lauréats bénéficient d'un accompagnement individualisé.

Quels sont leurs profils?

Nous sommes toujours étonnés de leur extrême diversité. Certains sont diplômés et d'autres en situation d'échec scolaire. Il y a des bien portants et des handicapés, des jeunes issus de familles aisées, d'autres nés dans des banlieues défavorisées. Les uns sont passionnés par l'économie sociale et le solidaire, les autres rêvent de créer leur start-up.

Comment vous y prenez-vous?

Nous appliquons la même philosophie qu'à l'Ascenseur. Nous décloisonnons au maximum. Nous favorisons les rencontres et les échanges. Dans cet esprit, nous avons inauguré cet été le premier Campus de l'Engagement, où jeunes et entreprises partagent leurs engagements.

Est-ce une découverte mutuelle?

Parfois, c'est même le choc des cultures. Beaucoup de ces jeunes

ont une image négative des entreprises et des banques. Ils l'ont forgée sur les réseaux sociaux ou à l'aune d'histoires personnelles. Ces rencontres leur permettent de comprendre que c'est avec elles et non contre elles que doivent se construire l'engagement et les actions face aux enjeux sociétaux et environnementaux. L'inverse est vrai. Les entreprises corrigent les images reçues et les préjugés. BNP Paribas, qui a la volonté de diversifier ses recrutements, a monté un atelier avec des jeunes pour apprendre à ses collaborateurs à manager la diversité dans les équipes. La banque a interrogé un panel sur les produits dont ils auraient besoin. Depuis, ses experts travaillent sur une problématique très concrète: apporter une solution à ceux qui ont financé leur école à crédit et ne peuvent plus s'endetter à la sortie pour créer une entreprise. Dans un autre domaine, Aéroport de Paris les a sondés sur leur vision de l'aéroport en 2050 ou d'un monde sans avions. Dans cette relation, le maître mot est la confiance. Nous faisons confiance aux jeunes en leur ouvrant les portes et les mécènes comptent sur nous. Si les jeunes sentent que les entreprises leur font confiance, ils auront confiance en elles.

Interview Mériadec Raffray

L'Ascenseur, 29 boulevard Bourdon, 75 004 Paris



CLAIRE DE MAZANCOURT
Directrice générale de l'Institut de l'Engagement

« Ce n'est de l'intérêt de personne que les entreprises se développent hors sol »

SUCESSEUR EN 2012 de Claude Bartolone à la tête du département de Seine-Saint-Denis, réélu en 2015, **STÉPHANE TROUSSEL** assume de travailler main dans la main avec les entreprises du territoire au service de l'égalité des chances.

Quelle est l'ambition de votre partenariat avec les entreprises?

Le département a opéré son décollage économique il y a déjà plusieurs années. Le tissu économique est dynamique, les innovations sociales et sociétales abondent. Pourtant, la population continue de souffrir de l'exclusion et du chômage. D'où cette forme de fracture au sein du département que nous nous efforçons de résorber: le dynamisme économique et les créations d'emplois ne profitent pas suffisamment aux actifs du territoire, et notamment aux plus jeunes d'entre eux.

Pourquoi cibler les jeunes?

En Seine-Saint-Denis, plus de 40 % de la population a moins de 30 ans! Un de mes chevaux de bataille est d'attirer plus et mieux les projets économiques de toutes tailles, de monter des partenariats avec les sociétés installées, les start-up qui se créent et toutes les entreprises qui osent franchir le périphérique.

Comment attirez-vous ces entreprises?

Elles sont attirées par un foncier plus abondant et moins cher, la proximité de Paris, des infrastructures de transport

Stéphane Troussel, président du conseil départemental de Seine-Saint-Denis.



qui se développent. Quelques-unes ont su tirer parti d'un beau patrimoine industriel en désuétude. Récemment, le géant de la communication BETC a redonné vie à l'ancien Magasin des douanes le long du canal de l'Ourcq. En 2009, le groupe BNP Paribas a rénové les Grands Moulins de Pantin. En y installant 200 salariés, il est devenu le premier employeur privé de Seine-Saint-Denis. Le groupe emploie dans le département 7 000 salariés en direct et a créé au total 13 000 postes de travail sur 11 sites, auxquels s'ajoutent ses 49 agences.

Ces entreprises sont aussi vos mécènes...

Après la suppression de la taxe professionnelle qui finançait les départements, nous avons réfléchi à la manière de recréer du lien entre les acteurs de l'économie et le territoire. Nous avons alors imaginé et proposé le programme Odyssée Jeunes.

En quoi consiste Odyssée Jeunes?

Pour des raisons financières, liées en particulier aux ressources des familles, nos collègues peuvent avoir des difficultés à organiser des voyages scolaires, notamment à l'étranger, qui profitent à tous les élèves. Ces voyages leur donnent la chance de découvrir des cultures et des langues différentes, d'élaborer et de conduire un projet collectif. Odyssée Jeunes a permis de monter 1 200 voyages en dix ans. Le

groupe BNP Paribas octroie un million d'euros par an au programme. Cette somme concourt aux 7 millions d'euros que le département investit chaque année dans des projets pédagogiques, en plus de nos financements obligatoires en matière d'éducation. Grâce à ces sorties scolaires et à ces voyages à l'étranger, nos

« En Seine-Saint-Denis, plus de 40 % de la population a moins de 30 ans! Un de mes chevaux de bataille est d'attirer plus et mieux les projets économiques »

élèves découvrent des sujets et des mondes différents, apprennent à monter et à conduire en groupe des projets. Cela participe de leur formation.

Près de 18 entreprises ont aussi signé la charte « Seine-Saint-Denis Égalité ». Qui sont-elles et à quoi s'engagent-elles?

C'est un partenariat gagnant-gagnant. Ce n'est de l'intérêt de personne que des entreprises se développent hors sol. Parmi les 18 signataires, les profils sont très divers. Il y a de grands noms du transport public aussi bien que des entreprises de taille plus modeste. Toutes s'engagent à contribuer aux objectifs mentionnés dans la charte: créer des emplois pour tous les publics, y compris les allocataires du RSA; participer à l'attractivité du territoire, par exemple en assurant la promotion de la marque « In Seine-Saint-Denis », ou encore encourager les acteurs du secteur social et associatif.

Interview M.R.

Afrique du Sud: paix et entrepreneuriat, un mariage parfait

FOREST WHITAKER ne boude pas son plaisir. L'acteur américain célèbre pour avoir incarné au grand écran le musicien de jazz Charlie Parker dans le film *Birds*, ou, dans un tout autre registre, le dictateur ougandais Amin Dada dans *Le Dernier roi d'Écosse*, ne passe pas inaperçu en déambulant dans les rues des Flats, cette banlieue défavorisée qui s'étend au sud-est de la métropole sud-africaine du Cap, où les bidonvilles nés de la longue parenthèse de l'apartheid n'ont pas encore disparu.

Ce jeudi 14 novembre, la vedette de Hollywood est venue en personne féliciter la première « promotion » des 45 filles et garçons sélectionnés par la nouvelle antenne de son ONG. Débarquée en août 2018, la Whitaker Peace and Development Initiative (WPDI) déploie pour la première fois dans ce pays son programme phare: le « Youth Peacemaker Network », le « réseau de la jeunesse pacificatrice ». Ici, les 45 lauréats seront formés aux nouvelles technologies, à la résolution des conflits ou au management. Ils bénéficieront d'un coup de main pour mener à bien leurs projets personnels. Dans cinq ans, l'ambition de WPDI est de former 360 « ToT » - « trainers of trainers » selon l'expression maison. A force d'actions de médiation et d'initiatives entrepreneuriales, ces « formateurs de formateurs » impacteront à terme 60 000 membres de leur entourage, parie l'ONG.

Entreprises mécènes. Expérimenté aux États-Unis et au Mexique, puis au Soudan du Sud et en Ouganda, ce programme repose sur la conviction de son instigateur: miser sur l'éducation de la jeunesse avant qu'il ne soit trop tard, en investissant sur les réseaux et les communautés partout où existent la violence et la guerre. Natif de Los Angeles, l'acteur oscarisé en 2007 à Cannes a été marqué par les gangs qui sévissent dans la mégapole californienne. Plus tard, sa carrière au cinéma le conduira à toucher du doigt le drame des enfants soldats en Afrique. Réalisateur et producteur de documentaires primés, l'Unesco lui confère le titre d'« Envoyé spécial » pour la paix et la réconciliation dans le monde. Un véritable sésame pour démarcher les entreprises mécènes de sa cause.

Pour son initiative sud-africaine, l'Américain s'est adossé à un partenaire unique: le groupe français BNP Paribas. Acteur bancaire significatif dans le pays à travers son implantation commerciale de Johannesburg et sa filiale RCS Group dédiée au crédit à la consommation, l'entreprise a découvert et appris à travailler avec l'ONG par l'entremise de son réseau californien; sa filiale américaine Bank of the West parraine déjà un programme au profit d'écoliers de Los Angeles. D'où la présence à ses côtés, pour l'inauguration de son centre des Flats, outre le maire du Cap, Dan Plato, de l'ambassadeur de France Aurélien Lechevallier et de trois représentants de la banque: les deux patrons des implantations locales, ainsi qu'Antoine Sire, directeur de l'engagement du groupe.

En Afrique du Sud, les équipes de BNP Paribas apportent un soutien multiforme à celles du centre WPDI. Dans le droit fil du mécénat de compétences, les professionnels de BNP Paribas et de RCS dispensent leurs conseils et leur expertise pour optimiser le volet entrepreneuriat de la formation. Ils initieront aussi les jeunes élus du programme au monde du travail. Ils bénéficieront d'une ouverture privilégiée sur la diversité des métiers pratiqués au sein du groupe.

M.R.